JAPON

La Société japonaise en 1910-1911 [1]

La Société japonaise a concentré ses efforts, pendant les années 1910 et 1911, soit à consolider sa base financière, soit à former des nurses et à compléter ses préparatifs en vue de la guerre. Elle a réussi à porter, dès 1911, son fonds de réserve à 15.000.000 de yen, deux ans plus tôt que les prévisions ne l'avaient comporté. Elle a en outre développé son action dans diverses directions.

La famille impériale a témoigné le plus vif intérêt à la Croix-Rouge en encourageant et favorisant ses activités. Le marquis Matsukata, le président de la Société, a été reçu en audience par l'empereur et l'impératrice qui lui ont exprimé toute leur sympathie pour l'œuvre. L'impératrice a même honoré l'assemblée générale de sa présence et prononcé elle-même un message de bienvenue. Elle a également visité l'hôpital central, restauré en 1910.

Le gouvernement a rendu, le 20 mai 1910, un nouveau décret sur le fonctionnement de la Croix-Rouge et les statuts ont dû, en conséquence, être modifiés par l'assemblée générale du 3 juin 1910.

La 18e assemblée générale a donc eu lieu le 3 juin 1910, dans le Hibiya Park. Elle comptait 35.000 membres. Celle de 1911, qui eut lieu le 5 juin 1911, fut plus nombreuse encore. L'impératrice était présente à l'une et à l'autre. C'est elle-même qui distribua, la veille de l'assemblée, les ordres de mérites destinés aux membres qui se sont particulièrement distingués dans l'œuvre de la Croix-Rouge. La Croix-Rouge japonaise s'étend en Corée et en Mandchourie, avec comité à Séoul pour la première section, et à Port-Arthur pour la seconde.

---

[1] D'après le *Bulletin* de la Croix-Rouge japonaise, nº 4, Voy. aux *Ouvrages reçus*, p. 185.

Le nombre total des membres s'est élevé à 1.552.649, ce qui représente un pourcentage de 1/35 de la population totale.

En ce qui concerne la préparation de la guerre, la Société considère que la formation de nurses est la tâche la plus importante. Elle y a donné tous ses soins et publié une nouvelle édition du manuel d'instruction. Au Japou, où le christianisme ne forme pas nécessairement la base de l'éducation, la religion ne suffit pas pour la formation morale des jeunes générations. L'empereur a promulgué en 1890 un édit d'éducation où sont résumés tous les devoirs et les vertus que ses sujets doivent cultiver. Le manuel des nurses vient compléter pour celles-ci les règles générales, sur les points spéciaux de leurs devoirs, en conformité soit des principes et de l'organisation de la Croix-Rouge au Japon, soit de leurs fonctions auprès des malades et blessés.

Une unification salutaire dans la formation des nurses a été introduite à la suite d'une réunion des directeurs de tous les hôpitaux de la Croix-Rouge en mars 1910, et l'unité a succédé à la diversité antérieure. En octobre 1911, eut lieu une nouvelle consultation de ces directeurs ; elle dura trois jours et permit la solution de bien des problèmes pratiques. Le baron Ozawa, vice-président de la Société, porte un intérêt tout spécial à cette branche d'activité de la Croix-Rouge.

La Société a aussi réorganisé son département du matériel, en appointant des spécialistes à sa tête et en introduisans dans ce domaine également une uniformité nécessaire. Un cours d'exercices pratiques en temps de guerre a été donné aussi aux officiers sanitaires. A la fin de 1911, la Société pouvait fournir deux navires-hôpitaux, 97 détachements de nurses, 15 détachements d'auxiliaires, 12 détachements de secours. Le personnel à disposition était de 3684 personnes, dont 182 médecins et 2578 nurses. La Société dispose également de 4134 lits pour malades.

L'hôpital central de la Croix-Rouge, avec ses onze branches, est destiné à recevoir les victimes de la guerre. Ces hôpitaux contiennent un total de 1533 lits. Les malades y sont aussi soignés en temps de paix.

Les guerres récentes, sino-japonaise, russo-japonaise et révolte des Boxers, ont absorbé l'activité de la Société. Depuis le rétablissement de la paix, elle a pu, comme ses sœurs de l'occident, s'occuper du soulagement des misères en dehors de la guerre. A cet effet les statuts furent modifiés, ainsi que nous l'avons dit, et des prescriptions spéciales pour le service de secours en cas de désastres furent émises, élargissant la sphère d'action de la Croix-Rouge.

En 1910 la Société est intervenue dans 48 occasions et a secouru 47.680 personnes. En 1911 ces mêmes chiffres sont 63 et 12.112. Ce fut à l'occasion des ravages occasionnés par des tempêtes, des incendies, des inondations. Toute une œuvre de secours fut accomplie en faveur des blessés et malades de l'expédition dirigée contre les sauvages de l'île de Formose. Plus de 7.500 patients furent soignés en 1910 et 4.400 en 1911.

La Société japonaise a pratiqué aussi la solidarité internationale en envoyant des fonds à Constantinople pour les victimes de l'incendie de juillet 1911, et du personnel de secours en Chine, en novembre 1911, à l'occasion de la révolution.

Les recettes se sont élevées à 4.287.420 yen, les dépenses à 1.941.441. Les fonds de réserve, central et locaux, atteignent le total de 20.467.698 yen. L'association volontaire des dames infirmières, fondée en 1887 est affiliée à la Croix-Rouge et travaille partout où existe une branche de la Croix-Rouge.

La Société a eu le regret de perdre, en 1910, son ancien vice-président, le comte Ogiu. Il fut, avec le comte Sano, un des fondateurs de la société de philanthropie, qui fut le premier germe organisé de la Croix-Rouge avant la lettre. Lors de la constitution de la Croix-Rouge japonaise, il en fut nommé vice-président et garda cette charge toute sa vie. En 1910 également, le vénérable président de la Croix-Rouge, le marquis Matsukata, célébra ses noces d'or.

La délégation de la Société à la Conférence de Washing ton comptait neuf personnes dont quelques dames. C'était la première fois que la Croix-Rouge japonaise envoyait des dames pour la représenter à une conférence internationale.

Le reste du Bulletin que nous analysons contient la correspondance échangée avec le Comité international au sujet de la reconnaissance de la Société chinoise [1].

SERBIE

La Société serbe de 1876-1912

A l'occasion de la Conférence de Washington, la Société serbe a publié deux rapports, dus tous deux à la plume de son secrétaire, M. le Dr Soubotitch, l'un résumant l'activité de la Société, de 1876 à 1912, l'autre consacré à l'examen des droits et privilèges des Sociétés de la Croix-Rouge [2].

La fondation de la Société remonte à 1876 et est due à l'initiative du Dr Vladan Georgevitch. Une assemblée publique fut convoquée le 18 janvier 1876, une commission provisoire fut nommée et dès le 23 janvier le Comité central de la Société serbe de la Croix-Rouge était constitué et la Société reconnue par le gouvernement.

La Société eut promptement à fonctionner. En juin 1876, à peine les rouages de la Société étaient-ils créés, et le poste de commissaire du gouvernement institué pour servir d'intermédiaire entre le service sanitaire officiel et la Société, que la guerre était déclarée à la Turquie. Elle sut néanmoins suffire à sa grande tâche et secourir [3].

Le 1er décembre 1877, la guerre éclatait de nouveau entre la Serbie et l'empire ottoman, et une ordonnance du ministre de la guerre rappelait, à l'instigation de la Croix-Rouge, les règles à observer en vertu de la Convention de Genève [4]. Enfin en 1885, la guerre serbo-bulgare vint de nouveau

---

[1] Voy. p. 122.
[2] Voy. aux *Ouvrages reçus*, p. 185.
[3] Voy. T. VII, pp. 129, 135, T. IX, p. 95.
[4] Voy. T. X, p. 138.